Extrait du ONUCI : Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire

http://www.onuci.org

REVUE DE PRESSE DU LUNDI 25 MAI 2009

Nouvelle page 1 <!-- p.MsoNormal {mso-style-parent:""; margin-bottom:.0001pt; font-size:12.0pt; font-family:"Times New Roman"; margin-left:0in; margin-right:0in; margin-top:0in} h2 {margin-bottom:.0001pt; page-break-after:avoid; font-size:14.0pt; font-family:"Times New Roman"; margin-left:0in; margin-right:0in; margin-top:0in} --»

Redéploiement des forces de défense et de sécurité/ Gbagbo: "après, il n`y aura plus de risque"

Fraternité Matin - « Le Président Gbagbo a rappelé la nécessité de la restauration de l'autorité de l'état face à l'administration et aux étudiants de l'Ucao.

Le Président Laurent Gbagbo a défini les critères de la paix, samedi, à l'Université catholique de l'Afrique de l'ouest (Ucao). Où il a reçu le prix de la paix et de la solidarité.

Pour lui, la paix se bâtit sur la République et la démocratie. La démocratie étant le pouvoir du peuple, tandis que la République appartient au peuple. Cependant, la République repose, selon lui, sur deux règles. La première : l'armée. Citant César, l'empereur romain, il a indiqué : «Pas de République sans légion». Car les pays en paix sont ceux qui ont une grande armée. Le Chef de l'Etat a donné l'exemple de la Chine qui a les armes nucléaires et les conventionnelles. De même que les Américains, qui ont en plus l'arme chimique et bactériologique. La seconde condition capitale, est que le pouvoir militaire doit être soumis au pouvoir civil. Et c'est à cette condition qu'on en arrive, selon lui, à la démocratie. Malheureusement, pendant longtemps, les Africains n'ont pas compris cela. D'où les nombreux coups d'Etat militaires. Alors que «la destinée des armes n'est pas de donner le pouvoir... mais de protéger la République». Le pays qui ne l'a pas compris est, selon lui, livré au désordre, à la pagaille. «C'est dans ce sens que nous construisons la paix». Construire des légions pour protéger la paix, c'est le sens du déploiement actuel des Forces de défense et de sécurité. «Quand nous aurons achevé de redéployer toutes les forces à travers tout le pays, il n'y aura plus de risques. Il n'existe pas de pays sans armée. Sans armes». Le Président de la République a profité de l'occasion pour dire que ses prédécesseurs ont eu tort de ne pas construire une grande armée. «C'est parce qu'ils ont fait ce choix que le pays a été surpris le 19 septembre, et l'armée a dû reculer. Je n'ai jamais vu un pays au monde développer son économie sans une grande armée». Il a par ailleurs dénoncé l'attitude de la France qui a refusé d'assurer l'intégrité du pays malgré les accords de défense... Et révélé, en s'appuyant sur ses neuf années d'expérience au pouvoir, qu'un pays n'est respecté que lorsqu'il sait se défendre. »

Chérif Ousmane cède son " pouvoir " demain

L'inter - « Sauf changement de dernière heure, c'est demain mardi 26 mai, que sera donné le coup d'envoi de la passation des charges entre les chefs de guerre de l'ex- rébellion et les représentants légaux de l'Etat. La cérémonie officielle est prévue pour se tenir demain mardi à Bouaké, la capitale des Forces nouvelles. A l'issue de cette cérémonie, le commandant de la zone 1, en l'occurrence Chérif Ousmane, verra son pouvoir d'administrateur, transféré au préfet du département de Bouaké. Avec cette passation des charges, c'est désormais au préfet de Bouaké qu'il appartiendra de gérer la cité en tant que premier représentant légal de l'Etat. La cérémonie de demain devrait donc, en théorie, signer la fin du règne de Chérif Ousmane et partant de tous les autres com'zones, comme administrateurs des zones qui étaient jusque-là sous contrôle de l'ex-rébellion. C'est dire qu'elle constitue un moment fort dans le processus de réunification du pays. Maintes fois reportée, la passation des charges prévue demain mardi est donc très attendue. Vu l'enjeu de cette cérémonie, le ministre de l'Intérieur, Désiré Tagro, a convié, dans un communiqué rendu public récemment, tous les Ivoiriens à y assister. »

Copyright © ONUCI : Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire

Notre Heure écrit « **PREFETS / COM'ZONES : LA PASSATION COINCE TOUJOURS, LE PASSAGE DE TEMOIN REDUIT A L'ACTE SYMBOLIQUE, CHERIF OUSMANE PREND DE NOUVELLE DISPOSITIONS »**

Ratissage de l'opération d'identification - La phase de ratissage a démarré à l'intérieur du pays

Le Patriote - « La Commission Electorale Indépendante (CEI) a le plaisir d'informer les Ivoiriens et la Communauté internationale que la phase de ratissage de l'opération d'identification de la population et de recensement électoral a effectivement démarré à l'intérieur du pays, comme prévu. Elle souligne que, bien que concernant l'ensemble du territoire national, la priorité sera accordée aux 205 centres de collecte non encore visités par les équipes d'enrôlement, aux 22 centres proposés par les partis politiques et aux personnes issues de l'opération de reconstitution des registres de l'état civil perdus ou détruits. S'agissant des Ivoiriens de la diaspora, il est envisagé de démarrer dans la première quinzaine de juin pour s'achever fin juin au plus tard. Mais déjà à partir du 05 juin, les Commissaires Superviseurs de la Commission Electorale Indépendante seront présents dans les 19 pays retenus pour le recyclage de ses agents recrutés sur place et la sensibilisation de nos compatriotes de l'étranger sur la nécessité de se faire enrôler ainsi que les documents à fournir pour participer à l'opération. [...] ».

Sortie de crise/Patrick N'Gouan: "Seule, l'élite politique ne peut résoudre la crise"

Fraternité Matin - « Le coordonnateur de la Convention de la société civile ivoirienne (Csci), Patrick N'Gouan, a saisi la cérémonie d'ouverture des premières Journées de consensus national (Jcn), vendredi, au Palais de la culture de Treichville, pour exprimer les revendications de son organisation relatives au processus de sortie de crise en cours. «La Convention n'est pas contre l'Accord politique de Ouagadougou. La Convention n'a rien à proposer pour remplacer Ouaga», a-t-il averti. Avant de revendiquer: «Ce qu'elle dit est qu'il faut démocratiser l'Accord de Ouagadougou. Il faut y associer les forces vives de la nation pour que le pays sorte rapidement de la crise». Une exigence accueillie par une forte ovation, signe que l'assemblée y adhère. «Démocratisons les accords de paix. Démocratisons la sortie de crise», a poursuivi l'orateur sous les acclamations du public. Pour lui, tant que ce principe ne sera pas appliqué, la crise ivoirienne aura de beaux jours devant elle. Son argument est que quoi que l'élite politique ait provoqué la crise, elle n'est pas la seule à en subir les conséquences. Les revers de la crise, a rappelé Patrick N'Gouan, sont l'affaire de toute la société. «Quand on compte uniquement sur l'élite politique en écartant l'ensemble des forces vives de la nation, on n'a jamais réussi à envoyer une paix durable dans les pays» en Afrique. Selon ses explications, l'élite politique n'est qu'une composante de la communauté nationale. «Dans la résolution de la crise, a insisté le coordonnateur de la Csci, on a tendance à penser qu'il suffit que l'élite politique soit d'accord pour que les problèmes soient réglés. ça ne s'est passé nulle part en Afrique. Seule, l'élite politique ne peut résoudre la crise». [...] ».

Focus : Le soutien de la communauté internationale

Fraternité Matin - « Le chef de la délégation de la Commission de l'Union européenne (Ue) en Côte d'Ivoire, Michel Arrion, a saisi l'ouverture des Journées de consensus national (Jcn) pour saluer la composition plurielle de la Convention de la société civile ivoirienne (Csci). Une composition qui, a-t-il dit, est d'«un très bon augure» et qui a convaincu l'Ue de s'engager dans l'organisation des Jcn. «Il est remarquable d'avoir établi à travers la Convention de la société civile ivoirienne une plate-forme crédible et représentative, intégrant notamment les syndicats, les

Copyright © ONUCI : Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire

organisations professionnelles, les organisateurs du secteur privé, tous soucieux de leur autonomie et de leur indépendance vis-à-vis de la société politique». [...] Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en Côte d'Ivoire, Choi, lui, a précisé que la certification des élections, pour laquelle l'Onu lui a donné mission, va porter sur la présidentielle et les législatives. La paix, l'inclusivité, les médias d'Etat, la liste électorale et les résultats, a expliqué le chef de l'Onuci, sont les cinq critères cadres de cette certification. »

Mme Sabina Vigani (Centre Jimmy Carter-Côte d'Ivoire) - "L'observation et la certification des élections viennent renforcer la confiance"

Le Patriote - « A la demande des autorités ivoiriennes, la Fondation Jimmy Carter, a ouvert un bureau à Abidjan pour suivre et apporter son expertise pour des élections transparentes et crédibles. La directrice du bureau d'Abidjan, Mme Sabina Vigani, s'en explique. [...]

Quel doit être, selon vous, le mode d'emploi dans la certification des élections ?

Je crois que le Représentant Spécial du Secrétaire Général, M. Choi, est la voix la plus autorisée pour répondre à votre question, puisqu'il a été justement investi du mandat de certification des élections. Les observateurs internationaux, ceux du Centre Carter mais aussi d'autres qui vont arriver, de l'Union africaine, de l'Union européenne, de la CEDEAO, etc., sont appelés à témoigner de ce qui se passe dans le processus électoral.

Mais alors, quelle est la différence entre la certification et l'observation des élections ?

Il y a une différence au niveau du mandataire. Le mandat de certification des élections dont a été investi M. Choi relève d'une décision du Conseil de Sécurité des Nations Unies. En revanche, les missions d'observation internationales des élections sont tributaires d'une invitation officielle des autorités du pays qui les accueille. Mais au-delà de cette différence, la certification et l'observation électorale présentent des points communs. Pour commencer, elles partagent les mêmes objectifs : renforcer l'intégrité du processus électoral, augmenter la confiance des citoyens, réduire le risque de conflit autour des élections et finalement reconnaître la légitimité des représentants élus par des élections crédibles. En outre, la certification et l'observation électorales partagent également le même cadre de référence pour évaluer le processus électoral : le respect de la loi ivoirienne et des standards internationaux, sans ignorer le contexte politique, culturel et historique de la Cote d'Ivoire. Vous voyez donc que le certificateur et les observateurs internationaux ne travaillent pas en vase clos, puisqu'ils partagent les mêmes objectifs et le même cadre de référence pour l'évaluation du processus. Il y a logiquement des passerelles entres les deux. Je pense que l'analyse des observateurs indépendants, internationaux mais nationaux également, constituent l'une des sources d'information que le certificateur pourra prendre en considération dans l'exécution de son mandat. La certification est en quelque sorte un cachet de l'ONU, qui représente la communauté internationale, qui atteste qu'une élection s'est déroulée de manière juste et transparente.

Que se passe-t-il si une élection n'est pas certifiée par l'ONU ?

Copyright © ONUCI : Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire

C'est un cas de figure qui ne s'est pas encore posé, et d'ailleurs n'oubliez pas que la certification est intervenue dans deux pays seulement à part la Côte d'Ivoire. On peut néanmoins supposer que la non certification d'un processus électoral par les Nation Unies pourrait avoir des conséquences négatives au niveau des relations du pays concerné avec les autres membres de la communauté internationales, avec les bailleurs de fonds, etc. Mais vous savez, je pense que la perspective de la certification par l'ONU est à la fois un puissant facteur de motivation pour organiser des élections crédibles et un puissant facteur de dissuasion de toute volonté de fraude.

En clair, selon-vous, la Côte d'Ivoire ne peut pas se passer de la certification ?

Mais rappelez-vous que dans le cas ivoirien, l'idée de la certification est d'abord le résultat d'un compromis entre les principaux acteurs politiques, qui par la suite a été entérinée par le Conseil de Sécurité des Nations Unies. Souvenez-vous que dans la perspective des élections qui auraient dû se tenir en 2005, le régime en place et les principaux partis d'opposition se trouvaient sur des positions diamétralement opposées. Si je ne fais erreur, l'opposition avait réclamé à un moment donné que l'ONU se charge entièrement de l'organisation des élections, une revendication jugée inacceptable par le pouvoir en place. Le médiateur de l'époque, le Président Thabo MBeki, et l'ancien Secrétaire Général des Nations Unis, Kofi Annan, avaient donc proposé l'idée de la certification par les Nations Unies. Parce que le fait de savoir qu'il y a un oeil extérieur et non partisan qui veille sur le processus électoral et qui finalement juge de sa crédibilité, devrait rassurer les uns et les autres. A ce que je sache, aucun des acteurs politiques concernés n'a récusé le principe de la certification, qui doit donc être perçue positivement, pour la simple raison qu'elle incite tout le monde à travailler de manière transparente. C'est une mesure pour renforcer la confiance dans le processus. Je crois que c'est quelque chose de positif. [...] ».

Le code de bonne conduite violé

Le Patriote - « Et revoilà Affi N'Guessan dans son rôle d'insulteur public ! En tournée dans la partie septentrionale de notre pays, le président du Front populaire ivoirien a encore fait parler de lui. Malheureusement en mal. Celui qui soutient mordicus qu'il faut le désarmement avant des élections dans la partie nord de la Côte d'Ivoire n'a pas manqué de lancer des piques et des philippiques à ceux-là qu'il accuse d'avoir envoyé la guerre. Mais ce qui est le plus déplorable, c'est que Pascal Affi N'Guessan s'en est pris vertement au Rassemblement des Républicains et à son secrétaire général délégué, le ministre Gon Coulibaly...Des insultes et allégations graves aux antipodes des dispositions du code de bonne conduite signé en présence du secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon. « Les signataires s'interdisent d'utiliser la violence sous toutes les formes et s'engagent à faire preuve de retenue dans les discours, écrits, attitudes, comportement et à respecter les opinions d'autrui (...) », stipule l'article 4. Préoccupations dont ne s'accommode apparemment pas le président du parti au pouvoir. [...]»

Tournées du président du FPI au Nord : les rebelles empêchent Affi de parler aux Dozos

Notre Voie - « Le séjour du président du FPI ne s'est pas déroulé sans heurts dans le Nord dans le nord la Côte d'Ivoire. Voulant se rendre dans un village pour rencontrer des chasseurs traditionnels appelés Dozos, samedi dernier, Pascal Affi N'Guessan en a été empêché par les ex-rebelles de Fofié Kouakou...Fofié Kouakou, chef local de la rébellion est joint par le président du FPI. Mails il tente de convaincre Affi N'Guessan que ses hommes agissent ainsi parce que la sécurité des responsables du FPI ne serait pas assurée chez les Dozos. [...] ».

Copyright © ONUCI : Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire

Akoupé : Désiré Tagro ramène la paix entre autochtones et Allochtones

Fraternité Matin - « La hache de guerre a été définitivement enterrée à Akoupé, dimanche dernier, après trois jours d'affrontements entre autochtones (Akyè) et allochtones (Malinké) à la suite de la mort du jeune Adjia Djan Prince. Le ministre Désiré Tagro de l'Intérieur et Ohouochi Clotilde Yapi, conseiller du Président de la République, dont ils étaient les émissaires ont réussi à ramener la paix, après plus de 8 heures de pourparlers avec les deux forces antagonistes. Le ministre a fait savoir que les lois du pays autorisent tout Ivoirien et même tout ressortissant de la Cedeao à s'installer en tout lieu du territoire ivoirien. Aussi, a-t-il exhorté les Akyè à vivre en bonne intelligence avec les allogènes et allochtones établis sur leur sol. «Ne les provoquez pas», a-t-il conseillé. [...] Nanan Assi Yao Lambert, au nom des Akyé, s'est plaint des allochtones, qui, a-t-il indiqué, ont fait de la provocation en barrant la voie Akoupé-Affery et celle menant à Abengourou. Quant au porte-parole des jeunes, Adiko Achille, il leur reproche d'avoir fait du quartier Tchad, celui de tous les risques. Aussi, ont-ils souhaité qu'il soit rasé pour être viabilisé. Pour leur part, les allochtones, par la voie de leur porte-parole, le doyen Tahirou Diarra, ont réfuté toutes les accusations portées contre eux. «Nous refusons une fois encore qu'on nous attribue le décès du jeune Adjia Djan Prince dont nous n'avons jamais vu le corps et qui, dit-on, a été retrouvé devant la concession d'un Béninois.» Toutefois, les communautés sont d'accord pour une autopsie du corps et une enquête pour situer les différentes responsabilités. [...] ».

Copyright © ONUCI : Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire